



CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS

Spécialité : Métiers de la Coiffure

Rapport de jury

Session 2025

Rapport de jury présenté par madame Sabine CAROTTI
Inspectrice générale de l'éducation du sport et de la recherche

Présidente de jury

Table des matières

Composition du jury	2
I. Statistiques de la session 2025.....	3
II. Présentation générale du concours général des métiers de la coiffure.....	3
III. L'épreuve écrite d'admissibilité et ses attendus	4
IV. L'épreuve pratique et orale d'admission et ses attendus.....	8
V. Conclusion.....	9
Remerciements	9
La cérémonie de remise de prix en images.....	10

Composition du jury

Présidente

Sabine CAROTTI, Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Vice-président

Jérémie RANQUE, Inspecteur de l'éducation nationale, académie de Bordeaux

Membres du jury

Denis WITTMER, MOF en spécialité coiffure

Liliane ESCAT, MOF en spécialité coiffure

Christelle AUPY, coiffeuse

Marie-Ange GOUILLE, coiffeuse

Sylvie ARRANZ, enseignante de coiffure

Sylvie BOURGUIGNON, enseignante de coiffure

Valérie CHANET, enseignante de coiffure

Alexandra ESPERON, enseignante de coiffure

Fanny ROY, enseignante de coiffure

Christophe SARRAMIA, enseignant de coiffure

Grégory VILLARDS-BAREYT, enseignant de coiffure

C'est une grande fierté pour le jury que de présenter ce rapport de la deuxième session du concours général des métiers spécialité coiffure. L'engagement des candidats pour cette deuxième session doit être salué.

I. Statistiques de la session 2024

- Nombre de candidats inscrits : 39
- Nombre de candidats présents pour l'épreuve d'admissibilité : 37
- Candidats admissibles 8 et présents à l'admission : 8

II. Présentation générale du concours général des métiers de la coiffure

Le concours général des métiers spécialité coiffure distingue les meilleurs élèves du niveau de terminale baccalauréat professionnel des lycées professionnels.

Les candidats composent sur des sujets conformes au référentiel officiel, mais les épreuves sont plus exigeantes que celles du baccalauréat. Les sujets sont construits pour permettre aux candidats de témoigner de leur haut niveau de maîtrise des compétences que la formation vise à développer.

Le concours général des métiers en Coiffure a été organisé comme suit :

Admissibilité	Epreuve écrite de 4 heures Coefficient 1	Les candidats composent dans les centres d'examen prévus dans leur académie.
Admission	Epreuve pratique et orale de 4h30 Coefficient 2	Les candidats admissibles sont convoqués dans un centre d'examen national ; en 2025 au lycée professionnel La Morlette – CENON (33).

III. L'épreuve écrite d'admissibilité et ses attendus

Le sujet proposé pour cette session portait sur la proposition de techniques de mise en forme temporaire à destination d'un public séniior.

Il mobilisait les connaissances du baccalauréat professionnel Métiers de la coiffure et prenait appui sur un corpus documentaire.

Le questionnement vérifiait l'aptitude du candidat, dans un contexte donné, à mener une analyse argumentée de plusieurs situations professionnelles et à la traduire dans une expression écrite de qualité.

L'épreuve écrite du concours général des métiers nécessite que les questionnements soient analysés afin d'en comprendre parfaitement le sens pour y apporter une réponse rédigée, structurée et argumentée. Une expression écrite de qualité est attendue.

Il est conseillé au candidat de prendre un temps de réflexion sur le sens des questions posées à l'appui du corpus documentaire.

Les meilleures copies ont su s'illustrer par une présentation structurée, une fluidité dans la construction de l'argumentation, la rigueur du vocabulaire professionnel, technologique et la pertinence des solutions proposées.

Le jury tient à rappeler aux candidats que certaines questions nécessitent une réponse prenant appui sur leurs connaissances leur permettant de mener une réflexion.

Le jury a apprécié :

- le lien réalisé entre la contextualisation et les éléments de réponse
- l'exploitation du corpus documentaire au service de la rédaction
- la clarté de la présentation des copies : tableaux lorsque cela est pertinent, la présentation chronologique des réponses de l'ensemble des questions
- la propreté et la lisibilité de la copie
- la volonté de traiter l'ensemble des questions de manière chronologique.

Question 1 : Comparer les différentes techniques de mise en forme temporaire qui permettent d'obtenir le résultat attendu et sélectionner la méthode la plus appropriée aux cheveux de Rose.

Justifier le choix.

Le candidat était amené à analyser la situation et le document 1 en lien avec les caractéristiques de la chevelure de Rose.

Le jury attendait :

- une réponse rédigée et structurée sous forme de tableau
- une réflexion en lien avec la situation professionnelle et les documents
- une présentation du principe de la modification temporaire de la forme, l'énumération des propriétés du cheveu, l'analyse du visage de Rose, le comparatif des différentes techniques de mise en forme temporaire et la justification du choix de la technique.

Question 2 : Argumenter le choix des produits que Léo proposera à Rose.

Le candidat était amené à exploiter les documents 1,2,3,4.

Cette question permettait d'apprécier les capacités à :

- extraire les éléments techniques et les exploiter
- structurer la réponse
- la pertinence de la sélection des produits au regard de la situation professionnelle
- une argumentation étayée, structurée, et dans l'ordre chronologique de l'utilisation des produits.

Le jury attendait :

- *un récapitulatif de la situation de Rose*
- *la présentation du suivi beauté actuel à domicile et préconisé par Léo*
- *le nom de la sélection des produits adaptés à la chevelure de Rose*
- *le choix, la fonction et la justification des produits.*

Question 3 : Présenter les enjeux de la relation client auprès des séniors.

Le candidat était amené à préciser le cadre rassurant, l'approche bienveillante et personnaliser l'expérience à cette typologie de clientèle.

Cette question permettait d'apprécier les capacités à :

- mobiliser les connaissances technologiques
- exploiter et analyser le corpus documentaire.

Le jury attendait une réponse rédigée et structurée de ses connaissances technologiques en adéquation avec le document 5.

Question 4 : Proposer des évolutions d'aménagements appropriés pour l'accueil des personnes séniors, voir à mobilité réduite, au sein du salon « LE VESTIBULE ».

Le candidat était amené à mobiliser ses connaissances technologiques en s'appuyant sur les documents 6, 7, 8 et en prenant en considération l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, aux personnes malentendantes et ou malvoyantes.

Le jury attendait :

- *des solutions pertinentes au regard de la situation en s'appuyant sur les documents 6, 7 et 8*
- *un élargissement de la réponse à tous les types de handicap.*

Question 5 : Préciser la stratégie mise en œuvre par Léo en faveur du développement durable.

Le candidat était amené à analyser les documents 5 et 8 et à mener une réflexion autour des piliers environnementaux, sociaux et économiques.

Cette question permettait d'apprécier les capacités à :

- mobiliser les connaissances technologiques
- exploiter et analyser le corpus documentaire
- présenter de nouvelles pratiques et ou gestes écoresponsables en s'appuyant sur les trois piliers économiques, sociaux et environnementaux.

Le jury attendait :

- *une exploitation des documents 5 et 8*
- *des solutions pertinentes et justifiées en s'appuyant sur les documents et leurs connaissances*
- *une réponse structurée autour de chacun des piliers.*

Le jury préconise :

- une présentation de l'épreuve aux élèves, celle-ci différant de l'épreuve « U31 - Partie C : analyse d'une situation professionnelle ». Le questionnement incite à une vision globale, tout en étayant les réponses à l'aide des connaissances technologiques et scientifiques.
- une grande rigueur dans la construction des réponses :
 - prendre le temps d'analyser le contexte professionnel et la situation professionnelle pour identifier les problématiques
 - s'appuyer sur les documents ressources, sans les recopier, ni se limiter à leurs contenus
 - structurer les éléments et leurs arguments afin de répondre à la problématique professionnelle
 - mobiliser l'ensemble des connaissances scientifiques et réglementaires
 - au-delà des connaissances, le jury teste la faculté de rédaction du candidat : les réponses doivent être claires, précises et construites en suivant une certaine logique, en introduisant la problématique, en développant la thématique abordée dans la question, et en terminant par une courte conclusion qui synthétise l'idée générale du développement
 - utiliser un vocabulaire professionnel scientifique, technologique et réglementaire
 - utiliser tout le temps imparti afin de produire une copie à la hauteur du niveau attendu du concours : orthographe, grammaire, conjugaison et syntaxe irréprochables.
 - accorder une attention particulière à la qualité de la graphie
- de développer sa culture professionnelle.

D'une manière générale, le jury a apprécié les efforts de composition des candidats. Ces derniers ont saisi l'opportunité qui leur a été donnée de concourir et de valoriser leurs acquis.

IV. L'épreuve pratique et orale d'admission et ses attendus

Le sujet proposé pour cette session, portait sur l'étude et la réalisation de techniques de mise en forme temporaire, permettant d'apprécier les compétences du candidat dans la mise en œuvre de techniques professionnelles, ainsi que sur sa capacité à élaborer une démarche adaptée aux besoins d'une clientèle.

La thématique s'inscrivait dans une approche à la fois technique et relationnelle, mobilisant les compétences du pôle 1 et 2, notamment en matière d'adaptation et de réalisation de protocole, ainsi que sur sa capacité à concevoir une stratégie de promotion événementielle et de fidélisation de la clientèle.

Déroulement :

- A partir d'un contexte et d'une situation professionnelle définis, ainsi que d'un corpus documentaire, le candidat devait conduire une analyse rigoureuse du sujet, organiser méthodiquement son travail dans un temps imparti de 4 heures, mettre en œuvre les techniques de coiffure appropriées en réponse à la problématique posée, et d'assurer la remise en état de son poste de travail ainsi que le matériel mis à sa disposition, conformément aux exigences professionnelles.
- A l'issue de ces 4 heures, le candidat disposait de 10 minutes de préparation en vue de l'entretien avec le jury. Il devait présenter le choix des prestations retenues en cohérence avec le diagnostic établi, justifier le choix des techniques de mise en forme temporaire, et proposer une stratégie de promotion et de programmation d'un événement afin d'en analyser les répercussions sur le salon de coiffure.
- L'entretien avec le jury, d'une durée de 20 minutes, se déroulait en deux temps. Dans un premier temps, le candidat disposait de 5 minutes pour présenter son travail à l'oral, exposer ses choix et en justifier la pertinence au regard de la problématique traitée et des questions posées. Puis, cette étape était suivie d'un échange de 15 minutes avec le jury, destinée à approfondir certains aspects de l'épreuve et d'évaluer la capacité du candidat à argumenter et défendre ses propositions avec professionnalisme.

Les meilleurs candidats ont su s'illustrer par :

- la pertinence du diagnostic établi, garantissant une mise en œuvre cohérente et adaptée des techniques professionnelles, en adéquation avec la situation professionnelle ;
- le choix des techniques professionnelles visant à valoriser le modèle, en tenant compte des principes fondamentaux du visagisme ;
- la maîtrise et l'efficacité dans l'exécution des gestes techniques, témoignant d'une application rigoureuse des compétences professionnelles ;
- l'organisation optimisée tout au long de l'épreuve, témoignant autonomie et gestion du temps ;

- la qualité de l'analyse présentée à l'oral, mettant en exergue la capacité du candidat à justifier ses choix de façon argumentée, structurée et pertinente ;
- la clarté de l'élocution, la justesse du vocabulaire professionnel ainsi que la posture du candidat, mettant en valeur ses habiletés sociales en matière de communication avec le jury.

Le jury a apprécié :

- la préparation de certains candidats aux exercices pratiques et oraux ;
- l'appropriation du sujet et les différents choix de techniques professionnelles réalisées par les candidats ;
- la personnalisation de certains postes de travail ;
- l'aisance oratoire de certains candidats ;
- l'analyse pertinente de leurs pratiques ;
- la présentation orale structurée ;
- la courtoisie des candidats tout au long de l'épreuve d'admission.

Le jury préconise :

- le développement de la curiosité professionnelle à l'égard des techniques de coiffure, qui constitue un axe essentiel de progression, permettant aux candidats d'élargir leur champ de compétences ;
- une préparation à l'analyse approfondie des sujets issus des sessions précédentes est recommandée. L'objectif étant de permettre au candidat de comprendre les attendus : mobilisation des acquis techniques de manière adaptée et réfléchie face à la problématique proposée. Il convient de distinguer la liste du matériel communiqué en amont, à titre informatif, des techniques professionnelles attendues le jour de l'épreuve ;
- un travail spécifique sur la gestion du temps est à encourager, afin d'optimiser les 4 heures allouées entre les différentes phases : lecture minutieuse, diagnostic complet et abouti (incluant un temps d'échange avec le modèle), la mise en œuvre des techniques et la remise en état du poste de travail ;
- un entraînement à la justification orale des choix professionnels

D'une manière générale, le jury a apprécié le professionnalisme des candidats et leur adaptation au sujet proposé.

Conclusion

Le jury adresse ses remerciements à l'ensemble des candidats, ainsi qu'à leur modèle, pour leur engagement et leur implication tout au long de ce concours d'excellence, de même qu'aux accompagnants.

Il tient à saluer la qualité des productions écrites, la rigueur dans l'application des techniques professionnelles, ainsi qu'à la créativité et la précision dont les candidats ont fait preuve.

Le jury souligne également le sérieux, l'investissement personnel démontrés par chacun et la politesse dont les candidats ont fait preuve, qualités qui reflètent les valeurs des métiers de la coiffure. Ces prestations témoignent d'un réel professionnalisme et d'une volonté affirmée de progresser dans ce métier.